

AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 30 avril 2021 au 22 octobre 2021
NIZEREL

ADHÉRENT

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél (domicile) : _____
 Travail / portable : _____
 Courriel : _____

PRODUCTEUR
La Ferme des Muses
Anne-Laure BONTEMPS

Chemin de l'Arvelot 71700 BOYER
 06 63 55 05 28
 bontemps.anne-laure@orange.fr



SIRET : 850 330 069 000 12

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.
 L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Toute livraison oubliée est perdue.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) ; Choix du nombre d'échéances (1 chèque par échéance) :	Sommes acquittées (Chèque encaissé le 10 de chaque mois) : Montant échéance 1€ Montant échéance 2€ Montant échéance 3€ Montant échéance 4€ Montant échéance 5€ Montant échéance 6€ Règlement à l'ordre de : Anne-Laure BONTEMPS
---	---

Réalisé en deux exemplaires à
 Le
 Signature de l'Adhérent _____ Signature du Producteur _____

BON DE COMMANDE PRODUITS LAITIERS NIZEREL

	Lait 1/2 écrémé	Lait cru entier	Beurre	Crème fraîche	Faisselle lait cru	Yaourt nature	Yaourt fruits	SKYR	Fromage nature	Fromage herbes	Tome
Prix €	1,20	1,20	2,50	2,50	3,00	0,60	0,70	2,00	4,00	4,00	4,50
	Litre	Litre	125 g	25 cl	500 g	Unité	Unité	400 g	Pièce	Pièce	1/6ème
7 mai											
21 mai											
4 juin											
18 juin											
2 juillet											
16 juillet											
30 juillet											
13 août											
27 août	PAS DE LIVRAISON										
10 sept.											
24 sept.											
8 oct.											
22 oct.											
Total											

MONTANT TOTAL À RÉGLER (€) :

RAPPEL : LES POTS EN VERRE SONT A RENDRE PROPRES CHAQUE SEMAINE

